

MAIRIE de LE PRADET  
EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS  
du Conseil Municipal  
de la Commune de LE PRADET

SEANCE DU 26 JUIN 2017

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
33	33	29

N° 17-DCM-DGS-063

L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT & LE VINGT-SIX JUIN à QUATORZE heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Hervé STASSINOS, MAIRE.

Date de convocation du Conseil Municipal : 19 Juin 2017

**OBJET DE LA DELIBERATION : DÉMISSION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL**

**PRESENTS** : Mmes et MM. Hervé STASSINOS – Christian GARNIER – Valérie RIALLAND – Lionel RIQUELME – Pascal CAMPENS – Cécile GOMEZ – Jean-François PLANES – Bérénice BONNAL – Jean-Michel PEYRATOUT – Daniel DUVOUX – Daniel VESSEREAU – Paul MOUROT – Michel LUCIANI – Jean-Claude VEGA – Bénédicte LE MOIGNE – Viviane TIAR – Agnès BIASUTTO – Valérie AUBRY – Jean-Marc ILLICH – Magali VINCENT – Nicole VACCA – Emmanuelle NIGRELLI – Frédéric FIORE – Stéphane BELTRA

**POUVOIRS** : Josiane SICCARDI à Hervé STASSINOS  
Denis CHAMBI à Valérie RIALLAND  
Yves PARENT à Frédéric FIORE  
Jennifer DELI à Nicole VACCA  
Marie-Paule DELAROCQUE à Emmanuelle NIGRELLI

**ABSENTS** : Céline PRATI-AIGUIER – Dominique ROLLAND – Thibaut MARTINI – Geneviève DROMSON

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Magali VINCENT

=====

**Monsieur Le Maire donne lecture de l'exposé suivant :**

L'assemblée est informée que par courrier déposé en mairie vendredi dernier 23 juin 2017, **Madame Gaëlle REBEC, a signifié au Maire sa démission du Conseil Municipal du Pradet.**

Monsieur le Préfet en sera informé par courrier au départ ce jour, conformément aux dispositions de l'article L 2121-4 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Conformément à la rédaction de l'article L. 270 du Code Électoral, la personne suivante de la liste « Ensemble pour Le Pradet » dont faisait partie Madame REBEC, positionnée immédiatement après la dernière personne élue lors du scrutin municipal, est appelée à prendre les fonctions de Conseiller Municipal.**

La personne suivante est **Monsieur Thibaut MARTINI**

**M. MARTINI a été informé vendredi soir de cette situation, mais n'était pas en mesure de se rendre disponible ce jour en raison des délais trop courts.**

Il est donc pris acte de la démission de **Madame REBEC**, effective depuis le 23 juin 2017.

Son remplacement sera acté lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal avec l'installation du nouveau conseiller élu.

La présente note d'information est ajoutée à l'ordre du jour initial du Conseil municipal le jour même de sa séance.

**S'agissant d'une information, il n'y a pas de vote.**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures.

**Signé : Le Maire, Hervé STASSINOS**

